



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bilan Flavescence Dorée

Année 2019

Important : les vignerons concernés par des arrachages de pieds de Bois Noir et / ou Flavescence Dorée trouvés pendant les prospections 2019 doivent réaliser cette opération avant le 31 mars 2020 et nous avoir fait suivre l'ATTESTATION D'ARRACHAGE jointe à leur courrier. Merci de nous transmettre ce document si cela n'est pas encore fait.

Fusion Gdon du Libournais – Gdon de Castillon Francs

L'année 2019 est marquée par l'agrandissement du rayon d'action du GDON du Libournais. Les communes des appellations Castillon Côtes de Bordeaux (Belvès de Castillon, Castillon le Bataille, Gardegan et Tourtirac, Puisseguin (Monbadon), Sainte Colombe, Saint Genès de Castillon, Saint Magne de Castillon, Saint Philippe d'Aiguille et les Salles de Castillon) et Francs Côtes de Bordeaux (Francs, Saint Cibard et Tayac) rejoignent le territoire du GDON du Libournais. Les superficies viticoles concernées augmentent ainsi de 13 000 à 17 000 ha.

Pour des facilités de lecture, les résultats 2019 seront présentés de manière dissociée. Le Libournais faisant référence au territoire historique du GDON et le Castillon Francs faisant référence aux nouvelles surfaces suivies.

Bilan 2019 : département de la Gironde

Le résultat des prospections contre la Flavescence Dorée (FD) depuis 2010 sur l'ensemble du département sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous (source : FREDON Aquitaine) :

Département de la Gironde	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Surfaces prospectées (ha)	11 100	24 950	24 395	22 488	29 061	25 329	27 265	24412	24402	24423
Surfaces (ha) en obligation d'arrachage	11,2	11,3	14,05	4,8	8	8,1	3,6	6,3	3,51	5,39
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	18 709	44 889	47 244	26 239	20 723	19 362	19 189	20922	15817	24881
Ratio Pieds contaminés isolés / 100 ha prospectés	168	179	193	117	70	75	70	86	65	102

Tableau 1 : évolution des contaminations Flavescence Dorée sur le département de la Gironde (Source FREDON Aquitaine)

Les surfaces prospectées annuellement en Gironde restent stables depuis 2011 et représentent 20 à 25% du vignoble bordelais. Après une année 2018 marquée par une baisse générale des contaminations, le nombre de ceps isolés porteurs de FD est de nouveau en augmentation en 2019, atteignant le plus fort total (24 881) depuis 2013. En moyenne, 102 pieds ont été trouvés pour 100 hectares prospectés.

Bilan des Prospections sur le territoire du Gdon du Libournais

Le protocole FD du GDON du Libournais prévoit la prospection intégrale du vignoble à minima en 4 ans. En 2016, le 3^{ème} plan quadriennal de prospection (2016-2019) a été initié, l'intégralité du vignoble ayant été contrôlée deux fois entre 2007 et 2015. Ainsi l'année 2019 terminait la troisième phase de contrôle sur le territoire du Libournais. Le protocole mis en place sur le secteur de Castillon-Francis vise une prospection intégrale du vignoble en 3 ans entre 2019 et 2021.

La prospection mise en place par le GDON cette année a concerné au total 5719 ha, soit 35% du vignoble.

Evolution des contaminations de FD sur le Libournais

Le tableau 2 ci-dessous présente l'évolution des contaminations FD recensées sur le territoire du Libournais. Les prospections 2019 ont concerné 36% du vignoble et se sont principalement déroulées sur les communes de Saint Sulpice de Faleyrens (Appellation St-Emilion), Montagne, St-Emilion Sud, Libourne, St Etienne de Lisse et St Laurent des Combes. Les parcelles contaminées durant les 4 dernières années ont toutes fait l'objet d'une surveillance.

GDON du Libournais	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Surfaces prospectées (ha)	12151	4639	3235	3204	6088	4337	3999	4903	4142	4553	4332	4218	4367
Surfaces (ha) en obligation d'arrachage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	5	10	23	134	146	704	222	97	82	129	59	58	156
Ratio Pieds contaminés / 100 hectares prospectés	0,04	0,2	1	4	2	16	6	2	2	3	1,4	1,4	3,5

Tableau 2 : évolution des contaminations FD sur le Libournais

Une recrudescence de la FD est observée sur le Libournais en 2019, avec trois fois plus de pieds contaminés que les années précédentes et un ratio de 3,5 pieds pour 100 ha prospectés. Ce niveau de contamination reste bien plus faible que le reste du département de la Gironde.

Le tableau 3 (page suivante) est une courte synthèse de la situation sanitaire sur les communes prospectées en 2019.

Communes	Surfaces prospectées (ha)	Ceps contaminés FD	Nb parcelles où ceps contaminés <= 3	Nb parcelles où ceps contaminés > 3	Localisation / Lieux-dits
Lalande-de-Pomerol	0.5	1	1	0	Foyer du Bourg découvert en 2017 toujours actif
Les-Artigues-de-Lussac	53	3	2	0	Foyers sur « Beurret » et « La Forêt », actifs mais en régression
Libourne	188	61	11	5	Recrudescence des contaminations sur Condat et pieds isolés en secteur urbain
Lussac	334	11	6	0	Parcelles isolées éparées sur la commune
Montagne	1090	2	2	0	Ceps isolés sur « Labastienne »
Néac	15	0	0	0	
Puisseguin	53	9	0	2	Nouveau foyer « Au Bassin »
Saint-Christophe-des-Bardes	5	0	0	0	
Saint-Emilion	1263	60	3	1	Nouveau foyer détecté aux « Grandes Versannes »
Saint-Etienne-de-Lisse	296	2	1	0	Ceps isolés sur le « Tertre de la Mouleyre »
Saint Laurent des Combes	145	0	0	0	
Saint-Sulpice-de-Faleyrens	926	7	5	0	Baisse des contaminations sur les foyers existants, nouveau cep isolé découvert sur « Lanseman »
Total	4368	156	31	8	

Tableau 3 : Description détaillée des résultats FD 2019, secteur Libournais

Un tiers des pieds contaminés sont situés sur un foyer nouvellement découvert sur la commune de Saint-Emilion (secteur Grandes Versannes). La forte contamination de cette parcelle de Cabernet, réputé pour sa sensibilité, nécessite une vigilance accrue dans cette zone, tant dans l'application des consignes de traitement obligatoire que dans la surveillance du vignoble environnant.

La situation du vignoble de Libourne reste elle aussi à surveiller étroitement, avec une augmentation du nombre de pieds atteints, ainsi que du nombre de parcelles concernées.

Enfin, des pieds isolés sont constatés sur les communes des Artigues de Lussac, Lalande de Pomerol, Lussac, Montagne, St Etienne de Lisse et St Sulpice de Faleyrens, cette dernière présentant une légère amélioration par rapport à la situation de 2018. La présence de vignes non cultivées et de repousses sauvages de porte-greffes à faible distance de certaines parcelles contaminées réhausse néanmoins le risque de diffusion de la maladie.

Evolutions des contaminations de FD sur le Castillon Francs

Sur le territoire de Castillon Francs, les prospections ont concerné l'intégralité des communes de Belvès de Castillon, Gardegan et Tourtirac et Tayac, la moitié nord de Francs et le tiers sud de Saint Magne de Castillon. Les parcelles contaminées entre 2015 et 2018 ont toutes fait l'objet d'une surveillance. Les résultats de la campagne sont présentés dans le tableau 4 ci-après :

GDON du Libournais – secteur Castillon Francs	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Surfaces prospectées (ha)	847	995	615	1115	407	1352
Surface (ha) en obligation d'arrachage	0	0	0	0,7	0,3	0
Nombre de pieds contaminés FD	370	542	659	663	171	551
Ratio Ceps contaminés / 100 Ha prospectés	44	54	107	59	42	41

Tableau 4 : Résultats de prospection 2019 sur Castillon Francs

Avec 41 ceps contaminés pour 100 ha prospectés, la contamination observée en 2019 est identique à celle de l'année précédente et reste inférieure au niveau constaté sur le département girondin.

La prospection intégrale de Belvès de Castillon a permis de déterminer le périmètre contaminé par la FD dans ce secteur, avec 46 parcelles concernées et un nombre de pieds touchés stable depuis 2018, mais moindre que les années précédentes. Cette diminution du nombre de ceps touchés sur les trois dernières années (plus de 600 ceps en 2016 et 2017) démontre l'efficacité des protocoles mis en place pour contenir la dissémination de la maladie mais la présence de surfaces importantes de vignes à l'abandon pourrait compliquer la gestion de la FD à l'avenir.

Un foyer important (> 300 ceps) a également été découvert sur la commune de Francs (« Godard », « Le Tuquet »). Les vignerons concernés ont été contactés individuellement et le protocole de lutte sera mis en place en 2020 sur ce secteur. Le périmètre exact de ce foyer n'est pas encore précisément déterminé, toute la commune n'ayant pas fait l'objet d'une prospection en 2019.

Enfin, des ceps de FD isolés ont été trouvés sur les communes de Gardegan et Tourtirac, Puisseguin (Monbadon), Saint Cibard, Saint Magne de Castillon, les Salles de Castillon et Tayac.

Le tableau 5 ci-dessous résume la situation de chaque commune prospectée en 2019 :

Communes	Surfaces prospectées (ha)	Ceps contaminés FD	Nb parcelles où ceps contaminés <= 3	Nb parcelles où ceps contaminés > 3	Localisation / Lieux-dits
Belvès de Castillon	311	191	23	13	Foyer important centré sur le Bourg et fortement dispersé
Castillon la Bataille	1	0	0	0	Ancien foyer sans nouvelle expression depuis 2014
Francs	149	303	9	9	Foyer important découvert en 2019, sur « Godart » et « Le Tuquet »
Gardegan et Tourtirac	349	21	1	1	Parcelles limitrophes au foyer de Belvès de Castillon
Puisseguin (Monbadon)	10	8	1	1	Parcelles isolées, découvertes en 2019 par la FREDON, sur « Tifayne »
Saint Cibard	6	19	3	2	Foyer découvert en 2018 toujours actif, sur « Michel du Bos »
Sainte Colombe	26	0	0	0	
Saint Genès de Castillon	45	0	0	0	
Saint Magne de Castillon	232	7	4	0	Parcelles isolées dans le sud de la commune
Saint Philippe d'Aiguille	12	0	0	0	Foyer découvert en 2018, sans expression cette année
Les Salles de Castillon	15	1	1	0	Cep isolé signalé par la FREDON, sur « La Mondette »
Tayac	196	1	1	0	Un cep isolé, sur « Vergne »
Total	1352	551	43	26	

Tableau 5 : Description détaillée des résultats 2019, secteur Castillon Francs

Résultat général des analyses de laboratoire (Libournais + Castillon Francs)

Chaque cep marqué durant les prospections fait l'objet d'un prélèvement en vue d'une confirmation par analyse réalisée par le Laboratoire Départemental d'Analyse (LDA 33, accrédité COFRAC). Le tableau 6 ci-dessous présente les résultats des campagnes 2017 à 2019. Les chiffres de 2019 concernent l'intégralité du territoire et se rapportent donc à une plus grande surface de prospection.

Année	Pieds contaminés Bois Noir (nb/%)	Pieds contaminés Flavescence Dorée (nb%)	Pieds sans jaunisse détectée (nb/%)	TOTAL
2019	462	707	101	1270
	36%	56%	8%	100%
2018	328	58	42	428
	77%	13,50%	10,00%	100%
2017	1194	59	70	1323
	90%	4,50%	5,50%	100%

Tableau 6 : Bilan des analyses de laboratoire de 2017 à 2019 sur le GDON du Libournais

La découverte de plusieurs foyers de FD importants cette année fait basculer la tendance observée les années précédentes et le nombre de pieds contaminé FD devient prépondérant dans nos analyses. Le nombre de ceps contaminés par le Bois Noir (BN) est équivalent à l'année 2018 (8 pieds / 100 ha prospectés) et correspond à une année de faible expression de cette maladie. Enfin, environ 10% des échantillons sont négatifs, 1 diagnostic de terrain sur 10 est infirmé par le laboratoire.

En 2019, **44 propriétés** ont été concernées par une demande d'arrachage pour détection de contamination Flavescence Dorée (FD) sur leur parcellaire (au moins 1 pied) et **177 châteaux** ont reçu une demande d'arrachage pour détection de contamination Bois Noir (BN) sur leur parcellaire (au moins 1 pied).



Contrôle de l'insecte vecteur sur le GDON du Libournais

Rappel de la stratégie de lutte mise en œuvre

L'apparition des premiers pieds contaminés par la Flavescence dorée dans une parcelle peut trouver plusieurs origines :

- Introduction de matériel contaminé à la plantation/ complantation
- Transfert de la maladie par la cicadelle de la FD depuis une autre parcelle contaminée
- Transfert de la maladie par la cicadelle de la FD depuis des *Vitis* ensauvagés (repousses de PG, parcelle non cultivée)
- Transfert de la maladie par un autre insecte vecteur depuis le compartiment sauvage bordant les parcelles

La régularité de la présence de la maladie dans le département de la Gironde rend actuellement impossible l'assainissement total du vignoble car certains mécanismes de recontamination ne sont pas maîtrisables. Il n'est donc pas possible de garantir l'absence totale de contamination FD sur une parcelle de vigne dans la durée.

En plus de la prospection, la gestion des populations de Cicadelles de la Flavescence Dorée (CFD) constitue l'autre axe majeur dans la lutte contre la FD. Plus les populations sont importantes lors de l'apparition d'un nouveau foyer, plus celui-ci risque de s'étendre de manière épidémique. Les Arrêtés Préfectoraux (AP) encadrant la lutte contre la FD imposent donc des traitements obligatoires (TO) contre ce vecteur à l'échelle communale. Le GDON propose, sur la base de son programme d'épidémiologie-surveillance, un protocole de TO dérogatoire à cet arrêté, en restreignant les traitements à l'échelle infra-communale.

Réduction d'utilisation des insecticides

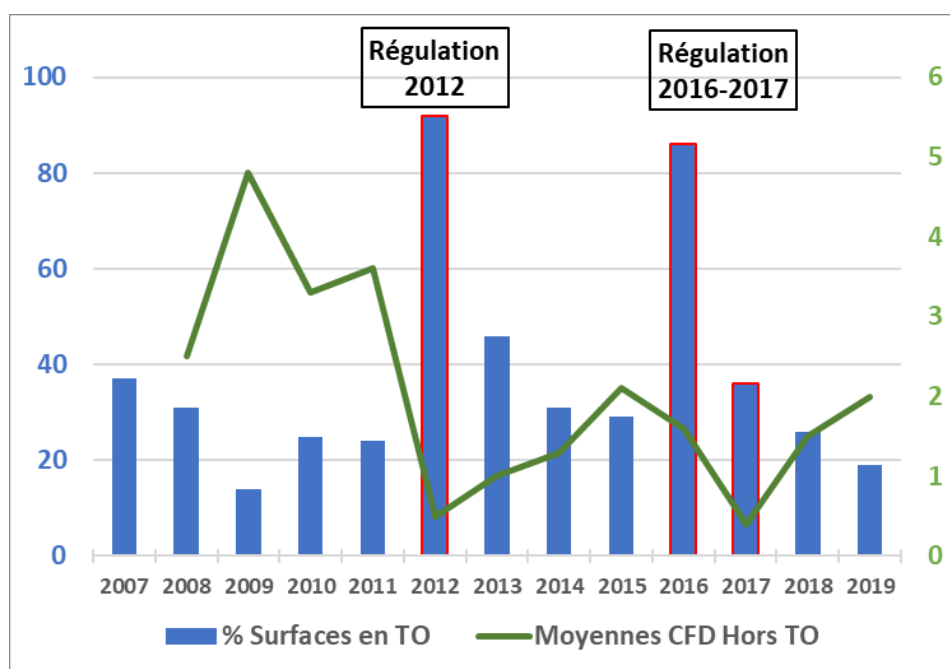
En 2019, un traitement à l'échelle communale a été maintenu sur les Artigues de Lussac, Saint Cibard, Sainte Colombe, Saint Genès de Castillon et Saint Philippe d'Aiguille. Ailleurs, seules les parcelles situées à moins de 500 m d'une parcelle contaminée (1000 m pour le cas spécifique de Belvès) ont été soumises à une lutte insecticide obligatoire. Les économies d'insecticides ainsi réalisées (-85 %) sont présentées dans le tableau 7 ci-dessous. Les surfaces sont exprimées en hectares développés (prenant en compte le nombre de TO par parcelle).

	Libournais		Castillon Francs		GDON du Libournais	
Surface traitée selon l'AP	26 666 ha		8 169 ha		34 835 ha	
Surface réellement traitée	2 596 ha		2 495 ha		5 091 ha	
Economie réalisée	24 070 ha	90%	5 674 ha	70%	29 744 ha	85%

Tableau 7 : Réduction des utilisations d'insecticides contre la CFD en 2019 sur le GDON du Libournais.

Evolution des populations de Cicadelle de la Flavescence Dorée

Le suivi des populations de CFD dans les zones sans traitement obligatoire démontre une recolonisation de ces secteurs par l'insecte, les populations atteignant des niveaux importants après 4 à 5 ans sans traitement. Afin de limiter les risques d'expansion de foyers non détectés, le GDON du Libournais a instauré depuis 2012 un traitement généralisé de régulation pour maintenir les populations de CFD à des niveaux durablement faibles (cf. graphique 1 ci-dessous). Le dernier traitement a été mis en place en 2016 / 2017 sur le territoire du libournais. Des suivis des populations de CFD effectués hors des zones de TO en 2018 et 2019 démontrent des présences importantes sur les parcelles traitées il y a 3 ou 4 ans. **Afin de limiter les risques, un nouveau traitement de régulation sera mis en place sur l'intégralité du territoire du Libournais en 2020.**

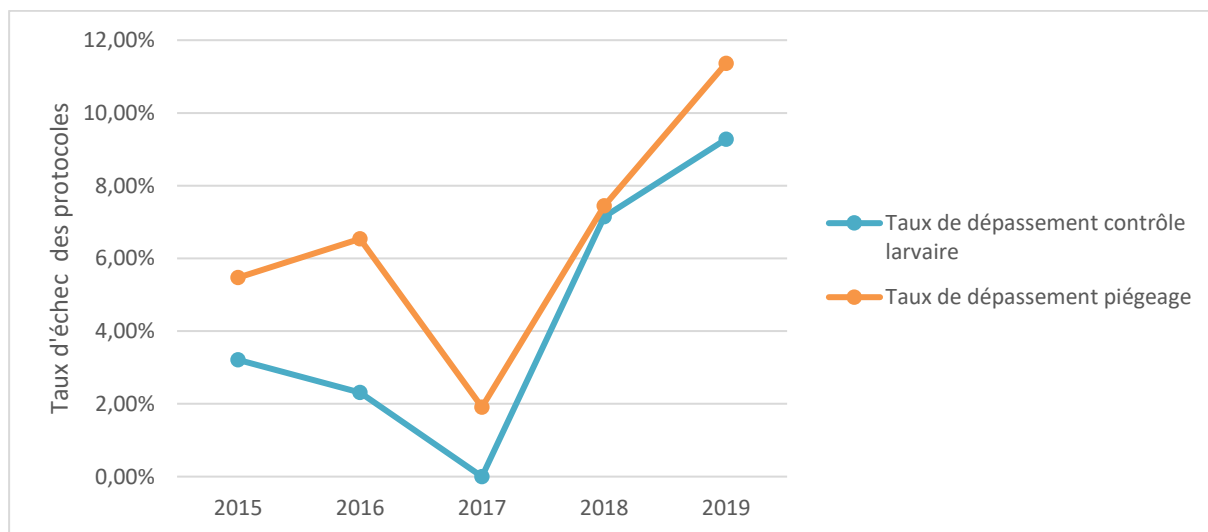


Graphique 1 : Moyenne des captures de CFD dans les zones non traitées, associées aux surfaces en TO

Le territoire de Castillon Francs ayant été soumis à des protocoles de traitements à l'échelle communale jusqu'à 2018, les populations de CFD observées dans les zones non traitées en 2019 sont faibles (en moyenne 4 fois inférieures au niveau observé dans le reste du libournais). Un traitement de régulation n'est donc pas encore nécessaire sur ce territoire où seul le protocole de cercles de TO autour des parcelles foyers sera mis en place en 2020.

Respect des consignes de Traitement Obligatoire

Le GDON du Libournais réalise des observations parcellaires visant à qualifier le respect et l'efficacité des consignes de lutte dans les différentes zones concernées. En 2019, 352 parcelles ont ainsi fait l'objet d'une surveillance, avec des manquements constatés sur 41 d'entre elles, **soit 12% des cas**. Ce taux est en augmentation depuis 2 ans comme l'illustre le graphique 2.



Graphique 2 : Evolution des taux de dépassements de seuils constatés en zone de lutte obligatoire (2015-2019)

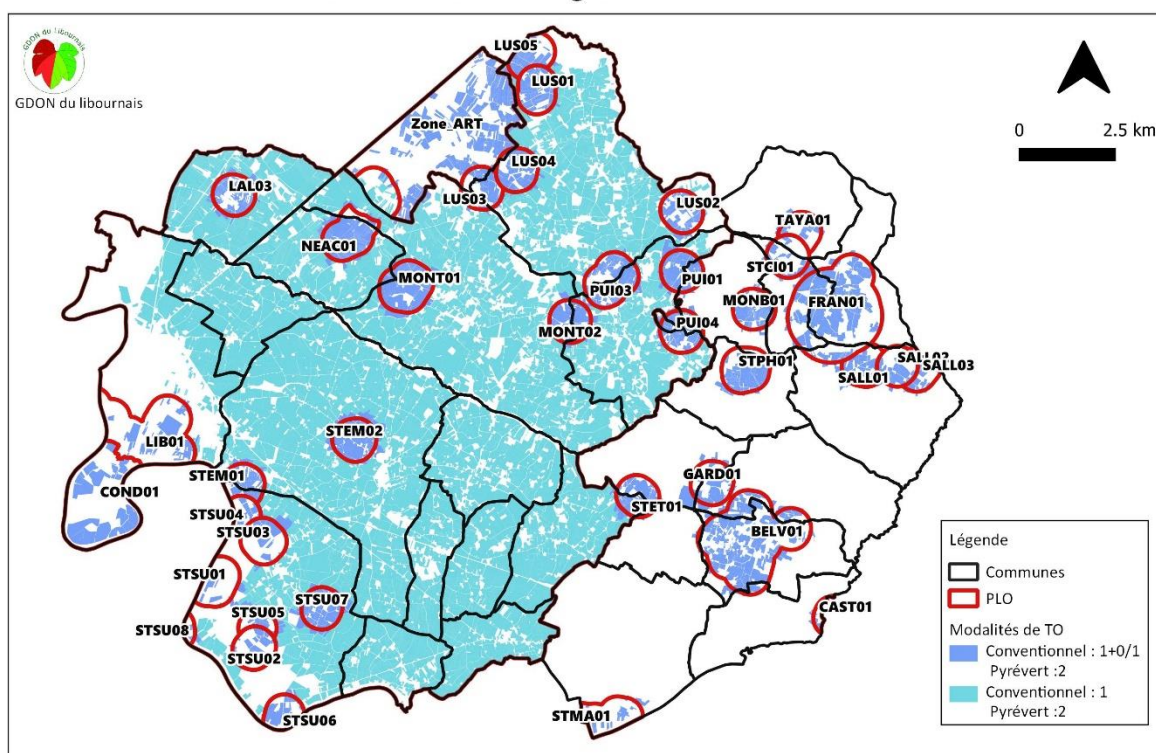
Des cas problématiques pour la maîtrise de la FD sont recensés : dépassement des seuils à proximité de parcelles foyers entraînant la mise en place d'un traitement insecticide supplémentaire sur adultes, absence volontaire de mise en œuvre du protocole... **Les faibles contaminations FD sur notre territoire sont le résultat du respect des consignes de lutte par la grande majorité des exploitations. Le maintien de cette efficacité nécessite la plus grande rigueur collective.**

Zones de traitement 2020

La carte page suivante présente les modalités de TO contre la CFD pour la campagne 2020. Les surfaces concernées seront plus importantes cette année, avec un traitement de régulation mis en œuvre sur une grande partie du territoire. Ce traitement permet le maintien des populations de CFD à un niveau durablement faible avec l'objectif d'inverser la hausse de la FD constatée sur la partie « libournais historique ».

Les cartes détaillées et interactives des zones de traitement sont disponibles sur notre site [en cliquant ici](#).

Zones de Traitement Obligatoire 2020



Conclusion

Le travail de surveillance établi par le GDON depuis 2007, en étroite collaboration avec les vignerons et les différents professionnels du secteur, permet aux vignobles du Libournais d'être faiblement impactés par la FD. Les résultats de l'année 2019 modèrent à la baisse ces acquis : **découverte de plusieurs foyers importants et augmentation des manquements dans les protocoles de lutte insecticide**. Le respect des consignes de traitement et d'arrachage des ceps contaminés permet de limiter l'expansion de la FD et d'assainir les zones concernées. Le maintien des bonnes pratiques de lutte est nécessaire sur le long terme pour préserver un état des lieux favorable : arrachage systématique des pieds contaminés, plantation de matériel végétal indemne (intérêt du Traitement à l'Eau Chaude), respect des consignes de traitement, formation à la reconnaissance des symptômes, déclaration des pieds suspects, soutien aux prospections, lutte contre les vignes non cultivées et les repousses sauvages de porte-greffes.

Les consignes individuelles de lutte obligatoire pour l'année 2020 seront émises fin avril par courrier.

IMPORTANT : en cas de modification récente de votre CVI (achat-vente de parcelles), nous vous remercions de penser à nous transmettre par mail une fiche CVI afin de procéder à la mise à jour de votre situation (pour rappel, depuis 2016, nous ne bénéficions plus de la réactualisation automatique de vos parcelles lors de vos modifications aux Douanes).

L'équipe du GDON du Libournais

9 / 9